

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **12 décembre 2011**

Délibération n° 2011-2635

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Pôle de compétitivité Imaginove - Attribution d'une subvention à la société la Cuisine aux images pour le projet ReadPlay dans le cadre de l'appel à projets Serious game et nouveaux usages**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation**

Rapporteur : Madame Dognin-Sauze

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 2 décembre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 14 décembre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Louis, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Olivier, Mmes Palreja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Crédoz), MM. Daclin (pouvoir à M. Muet), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Sturla), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Réale), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Bousson (pouvoir à M. Grivel), Flaconnèche (pouvoir à M. Kabalo), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Le Bouhart (pouvoir à M. Balme), Lebuhotel (pouvoir à M. Serres), Longueval (pouvoir à M. Ferraro), Lyonnet (pouvoir à M. Suchet), Mme Pesson (pouvoir à M. Chabrier), MM. Pili (pouvoir à M. Lambert), Roche (pouvoir à M. David G.), Rudigoz, Thivillier (pouvoir à M. Millet), Turcas (pouvoir à M. Calvel), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Nissanian).

Absents non excusés : M. Guimet.

Séance publique du 12 décembre 2011**Délibération n° 2011-2635**

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité Imaginove - Attribution d'une subvention à la société la Cuisine aux images pour le projet ReadPlay dans le cadre de l'appel à projets Serious game et nouveaux usages**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 novembre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Initiée pour la première fois en France dès 2004, l'émergence du Serious game a été accompagnée par les partenaires publics nationaux et locaux du cluster Rhône-Alpes Imaginove à travers les actions suivantes.

Dès 2004, le cluster Imaginove a lancé l'événement "Serious games sessions Europe" (SGSE) en exclusivité européenne. Celui-ci se tient en fin d'année à Lyon, rebaptisé Serious game expo. L'édition 2010 a rassemblé 800 visiteurs et 30 exposants et l'édition 2011 s'est tenue les 21 et 22 novembre 2011.

Il a également permis le financement de projets d'innovation commerciale autour du Serious game et des nouveaux usages, accompagnés par le programme collectif de soutien à l'innovation commerciale "Imaginove commercial".

En 2010, Imaginove a lancé un premier appel à projets collaboratifs "Serious game et nouveaux usages" avec le soutien de la Région Rhône-Alpes, de la Communauté urbaine de Lyon et de collectivités rhônalpines. Le succès de cette mobilisation autour du Serious game et des nouveaux usages a conforté Imaginove et la Communauté urbaine dans cette orientation et les incite à renouveler l'expérience en 2011.

L'appel à projets "Serious game et nouveaux usages" 2011

Ce deuxième appel à projets vise à soutenir des projets collaboratifs de R&D d'une durée de 2 ans maximum, impliquant au moins une entreprise associée à un laboratoire, un établissement d'enseignement supérieur ou un centre technique avec des budgets totaux compris entre 100 000 et 400 000 €.

Sur les 15 projets présentés, 8 ont été labellisés par le comité de sélection composé d'un chercheur, d'un enseignant, d'un représentant de l'ARDI numérique (Agence régionale du développement et de l'innovation en Rhône-Alpes), du pôle de compétitivité Imaginove, d'une société de valorisation ainsi que des partenaires publics financeurs (Communauté urbaine de Lyon et Région Rhône-Alpes notamment).

Sur ces 8 projets, 3 concernent des entreprises implantées sur l'agglomération lyonnaise. Compte tenu de leur impact sur le territoire, il est proposé que le soutien de la Communauté urbaine se porte sur les 3 projets suivants : "Readplay" de la société la Cuisine aux images, "Quejant" des sociétés Coreexpert / Intellysurl / Kiniro et "Clicide" de la société GlobeVIP.

Le projet Readplay

Le projet Readplay est réalisé conjointement par l'entreprise la Cuisine aux images (Lyon 6^e), l'entreprise GERIP (Saint Genis les Ollières) et le laboratoire de recherche de Grenoble INP GIPSA LAB. Il vise à développer un nouvel usage du Serious game dans le cadre de la réalisation de modules pédagogiques basés sur des séquences vidéo dynamiques pour la formation professionnelle d'adultes en situation d'illettrisme.

Le coût total du projet s'élève à 257 757 €.

Au regard de l'intérêt du projet, il est proposé que la Communauté urbaine attribue une subvention de 51 750 € à l'entreprise la Cuisine aux images aux côtés de la Région Rhône-Alpes qui intervient en financement du laboratoire de recherche de Grenoble à hauteur de 48 657 €.

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
la Cuisine aux images	115 000	Communauté urbaine de Lyon	51 750
GERIP	91 100	Région Rhône-Alpes	48 657
IP Grenoble GIPSA LAB	51 657	Conseil général du Rhône	40 995
		autofinancement Readplay	116 355
Total	257 757	Total	257 757

Ce financement est attribué dans le respect du règlement Fonds de compétitivité des entreprises (FCE) n°269/2007 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 51 750 € au profit de la société la Cuisine aux images dans le cadre du projet Readplay, lauréat de l'appel à projets Serious game et nouveaux usages,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la société la Cuisine aux images définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale A1 - Garantir le dynamisme économique de la Communauté urbaine, individualisée sur l'opération n° 1554, le 11 mai 2009, pour la somme de 600 000 € en dépenses.

4° - **La dépense** d'investissement sera imputée sur les crédits à inscrire au budget principal - exercices 2012 et 2013 - compte 204 200 - fonction 90, selon l'échéancier suivant :

- 41 400 € en 2012,
- 10 350 € en 2013.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2011.